



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Service eau biodiversité risques
Unité gestion des procédures environnementales

Vannes, le 22 décembre 2023

affaire suivie par : Florence Nicolas
tel : 02.56.63.74.76 // 06.73.44.59.87
courriel : florence.nicolas@morbihan.gouv.fr

Madame,

Par lettre du 19 décembre 2023, vous sollicitez un délai supplémentaire pour remettre votre rapport et vos conclusions relatifs à l'enquête publique, conduite par vos soins, en application de l'arrêté préfectoral du 25 septembre 2023 et portant sur la demande d'autorisation environnementale présentée par le directeur de la société EE NOYAL, en vue d'exploiter un parc éolien comprenant 2 éoliennes et 1 poste de livraison, situé au lieu-dit Les Landes de Cambocaire 56190 NOYAL-MUZILLAC.

En effet, le maître d'ouvrage vous a fait part de sa difficulté à produire le mémoire en réponse à vos observations dans le délai imparti.

Je vous accorde le délai supplémentaire sollicité. En conséquence, votre rapport et vos conclusions devront me parvenir **pour le 20 janvier 2024 au plus tard.**

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation
Pour le DDTM et par délégation
Le chef de service

Jean-François Chauvet

Madame Michelle TANGUY
13 rue des Lavois
56100 LORIENT

michelle.tanguy@orange.fr